

COMMUNE DE VOUREY

Avis d'Enquête Publique

Revision du plan de classement des voiries communales de la commune de VOUREY

Le maire de Vourey fait connaître que, conformément à l'arrêté n°2024-110 en date du 25 octobre 2024, il sera procédé à une enquête publique sur le territoire de la commune de Vourey, portant sur la révision du plan de classement de la voirie communale de la commune.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Vourey, 115 route de la fontaine ronde - 38210 VOUREY, du mardi 3 décembre 2024 à 10h00 au mercredi 18 décembre 2024 à 12h00 pour une durée de 15 jours.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés et consultables en mairie de Vourey, 115 route de la fontaine ronde, 38210 Vourey, aux jours et horaires habituels d'ouvertures au public de la mairie (Lundi, Vendredi 13h30 - 17h00 / Mardi, Jeudi 10h-12h, 16h-18h30 / Mercredi 9h-12h). Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet de la commune à l'adresse : <https://commune-vourey.fr/>.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, propositions ou contre-propositions sur le registre d'enquête.

Les observations du public pourront également être reçues par :

- Courrier postal, reçu au plus tard le mercredi 18 décembre 2024, à l'attention de Madame le commissaire enquêteur, révision du plan de classement des voiries communales, Mairie, 115 route de la fontaine ronde 38210 VOUREY.
- Voie électronique, au plus tard le mercredi 18 décembre 2024 à 12h00 précises, à l'adresse mail suivante : enquete.poblet@gmail.com.

Les courriers et les observations du public reçus par voies électroniques seront annexés et consultables dans le registre d'enquête ouvert au siège de l'enquête en mairie de Vourey.

Madame Pascale POBLET, responsable administrative, est désignée en qualité de commissaire enquêteur et se tiendra à la disposition du public en mairie de Vourey :

- **Le mardi 10 décembre 2024 de 16h00 à 18h30 ;**
- **Le mercredi 18 décembre 2024 de 9h00 à 12h00 ;**

L'arrêté d'ouverture de l'enquête publique sera publié par voie d'affiche en mairie et aux extrémités des voies communales et chemins ruraux concernés par des projets de désaffectation et de déclassement ainsi que le site internet de la commune.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront ensuite mis à la disposition du public en mairie de Vourey, sans délai et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ils seront également mis en ligne sur le site internet de la commune, dans les mêmes conditions.

A l'issue de l'enquête, le conseil municipal délibérera pour prononcer le nouveau classement et déclassement des voies communales, ainsi que le transfert d'office de la propriété de voies privées ouvertes à la circulation publique dans le domaine public de la commune, en tenant compte des conclusions de l'enquête publique.

434389000



Arrete N° A24-28

Objet : Désignation d'un commissaire enquêteur et ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement de parcelles relevant du domaine public routier sur la commune de Saint-Romain-en-Gal

Le Président de Vienne Condrieu Agglomération,
Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L2111-1 et L 2141-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques

Vu les articles L 141-3, L 141-4 et R141-4 à R141-9 du Code de la Voirie Routière,

Vu les articles L 134-1 et L 134-2 et R 134-3 à R 134-14 du code des relations entre le public et l'administration,

Vu la délibération du 12 novembre 2024, par laquelle Vienne Condrieu Agglomération a approuvé le lancement de la procédure de désaffectation et déclassement de parcelles situées sur la commune de Saint-Romain-en-Gal relevant du domaine public routier et de la procédure d'enquête publique préalable à ce déclassement,

Vu les pièces du dossier soumis à enquête publique,

Considérant que Vienne Condrieu Agglomération est compétent en matière de voirie sur son domaine,

ARRÊTÉ

Article 1 : Il sera procédé à une enquête publique dans les formes prévues par les dispositions du Code de la Voirie Routière et du code des relations entre le public et l'administration en vue de déclasser du domaine public routier les parcelles AL 398p et AM291p sises à Saint-Romain-en-Gal.

Le dossier soumis à enquête publique comporte les pièces

suivantes :

- une notice explicative,
- un plan de situation,
- un extrait cadastral,
- un plan matérialisant l'espace à déclasser,
- la délibération du Conseil communautaire du 12 novembre 2024,
- le présent arrêté,

Article 2 : Après accomplissement des mesures de publicité du présent arrêté, les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la mairie de Saint-Romain-en-Gal, sise 1, place Denys Levard 69560 Saint-Romain-en-Gal, pendant toute la durée de l'enquête qui se déroulera du mardi 17 décembre 2024 au 31 décembre 2024, pendant les heures habituelles d'ouverture au public, afin que ce dernier puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou de les adresser à Monsieur le commissaire enquêteur.

Article 3 : A été désigné pour conduire cette enquête en qualité de commissaire enquêteur : M. Gilles MATHIEUX, retraité ingénieur en chef territorial, inscrit sur la liste du département du Rhône et de la métropole de Lyon d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour l'année 2024.

Article 4 : Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Saint-Romain-en-Gal, le mercredi 18 décembre 2024 de 9h30 à 12h et le lundi 23 décembre 2024 de 14h30 à 17h.

Les observations pourront être mentionnées soit sur le registre d'enquête soit en les adressant par courrier à Monsieur le commissaire enquêteur à Vienne Condrieu Agglomération 30 avenue du Général Leclerc Bât. Antares RP 263 38217 Vienne cedex, qui les verra et les annexera au registre d'enquête. Ce registre à feuillet non mobile sera coté et paraphé par ses soins.

Article 5 : A l'expiration du délai fixé à l'article 2 pour le déroulement de l'enquête, le registre est clos et signé par le commissaire enquêteur qui, dans un délai d'un mois, transmet au Président le dossier et le registre accompagnés de ses conclusions motivées.

Article 6 : Le présent arrêté sera affiché sur les panneaux d'affichage de Vienne Condrieu Agglomération et de la commune de Saint-Romain-en-Gal ainsi que sur le site concerné, et inséré dans deux journaux publiés dans le département du Rhône, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et sera transmis au commissaire enquêteur.

Un avis rappelant l'ouverture de cette enquête sera inséré dans les huit premiers jours de celle-ci, dans les mêmes journaux.

Le Président, Thierry KOVACS

437478600

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Avis d'attribution



SMICTOM DE LA BIEVRE

Avis d'attribution

M. ANDRE GAY - PRÉSIDENT
113 CHEMIN DES CARRIÈRES
LIEUDIT LES BURETTES
38260 PENOL
Tél : 04 74 53 82 30
mél : smictom.bievre@smictom-bievre.fr
web : <http://www.smictom-bievre.fr/>
SIRET 25380236700016

Objet : Risque incendie sur l'Unité de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers (UTVDM) et l'Installation de Transit (IT)

Référence acheteur : 2024-002

Nature du marché : Travaux

Procédure adaptée

Attribution du marché

Nombre d'offres reçues : 2

Date d'attribution : 28/11/24

Marché n° : 2024-002

SMARTRIUM SECURIPRO, 3 CHEMIN DES FRESNES, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON

Montant HT min : 414 646,10 €

Sous-traitance : non.

Envoi le 03/12/24 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur

<https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

438599200



SPL ALPEXPO

Avis d'attribution

M. Jérôme RIFF - Directeur Général
2 AVENUE D'INNSBRUCK
CS52408
38034 GRENOBLE - 2
Tél : 04 76 39 66 00
mél : correspondre@aws-france.com
web : <https://alpeexpo.com>
SIRET 42336780400014

Objet : PRESTATIONS DE SERVICES RELATIVES AUX

INSTALLATIONS ELECTRIQUES EVENEMENTIELLES DE LA

SPL ALPEXPO

Référence acheteur : 24EXP-02/002

Nature du marché : Services

Procédure ouverte

Classification CPV :

Principale : **51112000** - Services d'installation de matériel de

distribution et de commande électriques

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal judiciaire

de Grenoble

Place Firmin Gautier

BP 100 - 38019 GRENOBLE - 1

Tel : 0438212121

tj-grenoble@justice.fr

Attribution du marché

Valeur totale du marché (hors TVA)

LOT N° 1 - Gestion de la distribution électrique des

manifestations temporaires

Ce lot a été déclaré INFRACTUEUX.

LOT N° 2 - Permanences électriques de la salle de spectacle LE

SUMMUM

Date d'attribution : 30/09/24

Marché n° : 24EXP-02/002

CABLES ET CIE, 257 RUE DE LA VERRERIE, 74290 ALEX

Montant indéfini

Le titulaire est une PME : NON

Envoi le 03/12/24 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur

<https://marches-publics.info>

438624000

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

EURL GRENOUILLE CONSULTING

Par acte SSP du 18/11/2024 il a été constitué une EURL

dénommée : GRENOUILLE CONSULTING

Siège social : 32 rue de corbellière 38580 LA CHAPELLE DU

BARD

Capital : 500 €

Objet : Conseil et accompagnement aux entreprises

Gérant : M. BAQUET Aymeric 32 rue de corbellière 38580 LA

CHAPELLE DU BARD

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de

GRENOBLE

438637800



Marchés publics

Agir en proximité
avec les acheteurs
publics et privés

Publication des procédures
Plateforme de dématérialisation

Votre contact
Novia TRUCHOT 06 07 01 96 35

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com